

Avis de constitution

SOCIETE « DOUBLE TENDANCE GROUP »

Siège ABIDJAN MARCORY, quartier marché. Lot 852,
ilot 83, section : EW, parcelle : 193, Lot 852, Ilot 83

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 29 Jan 2024, et enregistrés au CEPICI le 05 Fév 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DOUBLE TENDANCE GROUP »

Objet : Vente de vêtements et accessoires de femmes, hommes et enfants, Salon de beauté, Agro business, plantation et ferme, vente de meubles de maison et électroménagers, lavage auto, Restaurant, bar, Pressing, Divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée,

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN MARCORY, quartier marché. Lot 852, ilot 83, section : EW, parcelle : 193, Lot 852, Ilot 83

Dirigeant(s) Mlle OUATTARA MAMAN KADIDJATOU VANESSA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-00642 du 21/02/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°09165/GTCA/RC/2024 du 21/02/2024

